

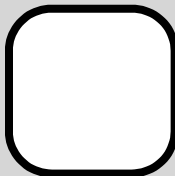
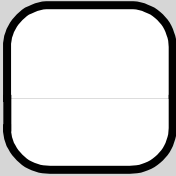
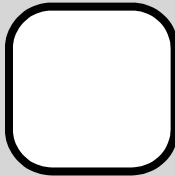
Critères d'évaluation et notation - ORAL

Arts plastiques . Partie orale de l'épreuve obligatoire : pratique et culture plastiques

Baccalauréat : épreuve obligatoire, série littéraire.

SESSION :	Établissement :
Candidat:	Emploi du temps :
Enseignement obligatoire	Centre : Jury :
Effectif total de l'option :	Examineurs :

Durée : 30 minutes, sans temps de préparation

Cette épreuve orale est notée sur 20 points répartis comme suit :		Note du candidat
L'entretien est noté sur 8 points		
Questions posées et appréciations:		
Les travaux du candidat sont notés sur 12 points		
Questions posées et appréciations:		
Il s'agit d'évaluer les capacités du candidat à : . maîtriser la mise en forme visuelle et plastique ainsi que les techniques de réalisation ; . expliciter et justifier des choix artistiques ; . affirmer un parti pris singulier et des qualités d'invention.		

Critères d'évaluation et notation - ECRIT

Arts plastiques . Partie écrite de l'épreuve obligatoire : culture plastique et artistique

Baccalauréat : épreuve obligatoire, série littéraire.

SESSION :	Centre : Jury : Examineurs :
N° du Candidat:	Sujet choisi:

Durée : 3 heures 30

Deux sujets sont proposés au choix du candidat.

Chaque sujet présente une œuvre plastique identifiée en rapport avec le programme limitatif publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Le candidat doit répondre à trois questions : la première l'engage à mener une analyse plastique de l'œuvre reproduite par le sujet. Les deux autres concernent les questionnements induits par cette même œuvre.

Le candidat organise son temps de façon à répondre aux trois questions. Chacune d'elles est évaluée séparément. La maîtrise de la langue française et de l'orthographe est prise en compte sur l'ensemble rédigé.

Cette partie est notée sur 20 points répartis comme suit :		Note du candidat
La première question (analyse plastique) est notée sur 8 points		
Remarques:	☐	
Deuxième question est notée sur 6 points.		
Remarques:	☐	
Troisième question est notée sur 6 points.		
Remarques:	☐	
Appréciations:		

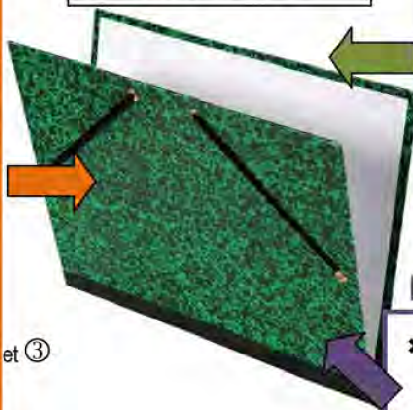
BACCALAUREAT ARTS PLASTIQUES OPTION DE SPECIALITE

CONSTITUTION DU DOSSIER SUPPORT DE L'ORAL

LE DOSSIER DE TRAVAUX

- ✗ **minimum de 5 et au maximum 10** travaux avec des médiums et des techniques variés.
- ✗ **3 travaux** (obligatoirement bidimensionnels et sur support physique) seront des productions abouties.
- ✗ **le dossier numérique** contient les productions spécifiquement informatiques et les restitutions des travaux en volume, des travaux de très grand format ou impliquant la durée ou le mouvement.
- ✗ **le visionnement** du dossier voir note ① et ③ numérique ne peut excéder **5 min.**

✗ carton à dessin maximum demi grand aigle 75 x 52 cm et 5 cm d'épaisseur.



LE CARNET DE TRAVAIL

- ✗ il témoigne des recherches abouties ou non.
- ✗ il vient en appui des travaux présentés afin de permettre une meilleure compréhension des démarches et des recherches.
- ✗ carnet de travaux maximum 45 x 60 cm et 5 cm d'épaisseur.
- ✗ il peut être numérique auquel cas son **visionnement** ne peut excéder **2 min.** voir note ① et ③

LA FICHE PEDAGOGIQUE

- ✗ établie par le professeur et supervisée par le chef d'établissement. voir note ②
- ✗ elle comprend la liste des travaux contenus dans le dossier et la liste des propositions de travail en lien avec les entrées du programme.

note ①

Le candidat doit prévoir des restitutions papier qui seront présentées en cas d'une éventuelle panne du dispositif numérique, le candidat restant responsable du bon fonctionnement de son matériel informatique.

note ②

Les productions numériques sont validées par une extraction de quelques éléments caractéristiques de type photogramme sur support papier.

note ③

Ces travaux seront restitués par les moyens de la photographie, de la vidéo ou de l'infographie dans le dossier numérique.

Arts plastiques – Série L - ECRITS– SESSION

EPREUVE ECRITE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Centre :

Examineur :[illegible]

Récapitulatif NOTES - ORAL – Arts plastiques - Enseignement obligatoire -

CENTRE :	
JURY KO _____	
EXAMINATEURS :	

Document à faire remonter à la fin des épreuves orales – une fiche par centre. Braud.severine@cegetel.net

[illegible]

Épreuve d'enseignement obligatoire – Série Littéraire – Session _____ – ÉCRIT

Centre : Jury : Examineurs :

**ÉPREUVE OBLIGATOIRE, SÉRIE LITTÉRAIRE
PARTIE ÉCRITE : ÉPREUVE DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE**

SUJET 1		SUJET 2	
Nombre d'élèves ayant traités le sujet 1 :		Nombre d'élèves ayant traités le sujet 2 :	
Moyenne académique question 1 :		Moyenne académique question 1 :	
Moyenne académique question 2 :		Moyenne académique question 2 :	
Moyenne académique question 3 :		Moyenne académique question 3 :	
Moyenne académique sujet 1 :		Moyenne académique sujet 2 :	

<i>Moyenne académique de l'épreuve :</i> <i>/20</i>
--

Récapitulatif NOTES - ECRIT – Arts plastiques - Enseignement obligatoire -

CENTRE :	
JURY KO _____	
EXAMINATEURS :	

Document à faire remonter à la fin des épreuves écrites – une fiche par centre. Braud.severine@cegetel.net

/20 Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Absents	Total élèves	Moyenne des notes	